

Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service

Dr Sophie GABRIEL

Dr Olivia LAAS

Dr Jean-Baptiste PUECH

Dr Quentin SALA

Fiche d'information SCINTIGRAPHIE OSSEUSE

PRINCIPE DE L'EXAMEN

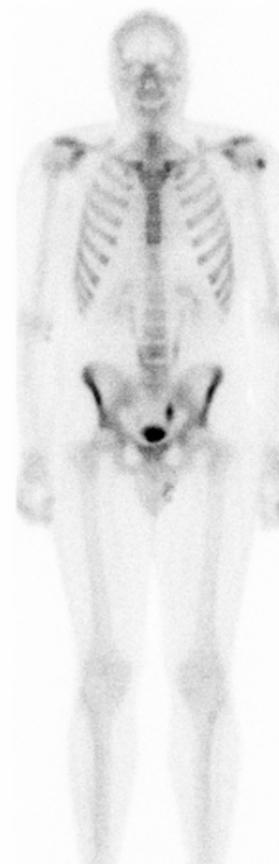
La scintigraphie osseuse est un examen d'imagerie qui explore le remodelage osseux, à l'aide de l'injection d'un produit radioactif (un radiotracer) qui va se déposer sur vos os. Toute lésion du squelette modifiant le métabolisme osseux pourra ainsi être révélée par une gamma-caméra, qui réalisera une image du squelette (une scintigraphie), souvent complétée par un scanner pour mieux localiser et caractériser les éventuelles anomalies osseuses découvertes.

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

- La durée totale de présence dans le service est de **3 à 5 heures**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire.
- Prise en charge par un manipulateur qui vous expliquera le déroulement de l'examen, et vous injectera le radiotracer (fourni sur place).
- Selon les cas, des premières images pourront être réalisées juste après l'injection.
- Puis, attente de 2 à 4 heures, temps nécessaire une bonne fixation osseuse du radiotracer. Vous pourrez au choix rester dans une salle d'attente dédiée ou quitter le service et revenir à l'heure qui vous sera communiquée.
- Après ce temps d'attente, les images seront réalisées (environ 30 minutes).

Pour les enfants

- Cliquez [ici](#) pour télécharger un guide de préparation des enfants à la scintigraphie.
- Une vidéo explicative de l'examen est également accessible [ici](#).



PRECAUTIONS AVANT L'EXAMEN



- L'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte, et devra être différé en cas de doute de grossesse.
- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.
- Pour la qualité des images, il est souhaitable d'avoir bu environ 1 litre d'eau avant votre RDV.
- Merci d'apporter vos anciens d'examens d'imagerie (radio, scanner, IRM) en lien avec l'examen que vous allez passer.
- Munissez-vous de vos carte vitale ordonnance et carte d'identité pour l'enregistrement.
- Compte-tenu de la durée d'examen, prévoyez de quoi vous occuper (lecture), ou de vous restaurer.

PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures.

La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré.

Afin d'accélérer l'élimination naturelle par les voies urinaires de cette très faible irradiation résiduelle, il vous est recommandé de boire suffisamment (1 à 2 litres sur la journée).

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Les effets indésirables liés au produit injecté sont exceptionnels et le plus souvent bénins. Quelques cas très rares de réactions allergiques ont été rapportés, (comme pour la majorité des médicaments).

RESULTATS

Les résultats seront disponibles dans les 24h ; vous pourrez venir les récupérer au secrétariat, ou nous vous les adresserons par voie postale (délai postal d'environ une semaine), avec une copie du compte-rendu à votre médecin prescripteur. Vous pourrez également les obtenir sur place le jour même (attente supplémentaire d'environ 1 heure).

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de prévenir le service au plus vite au 04 42 33 90 37 ou par mail à nucleaire@ch-aix.fr

COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MEDECINE NUCLEAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier.

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courrette

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo du cheminement.

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo de ce cheminement.

- Un dépose-minute est également disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'av. des Tamaris (1ère à droite après les Urgences).

